



Procès-verbal de la conférence de présidents et préposés CPP de Lapin de race Suisse Samedi 09 mars 2019, 9.00 h Hotel/Restaurat Sonne, Hauptstrasse 57, 6260 Reiden

Présidence : Peter Iseli, président Lapins de race Suisse

Comité : Peter Iseli, Markus Durrer, Monika Wenger et Stefan Röthlisberger

Invitée : Aisha Hamann (Traduction simultanée)

Rédacteurs „Tierwelt“: Emil Stöckli et Michel Gruaz

1. Salutations

P. Iseli salue tous les participants de la conférence d'aujourd'hui. Il salue spécialement tous les invités : Markus Vogel (président Petits animaux Suisse), Samuel Zürcher (directeur financier Petits animaux Suisse), Sandra Lanz (Direction secrétariat) et Gabi Maurer (section volaille de race Suisse). Un mot de bienvenu cordial pour les rédacteurs Emil Stöckli et Michel Gruaz qui écrivent des rapports sur l'élevage de lapins dans notre revue spécialisée.

2. Constat des présences

La présence est déterminée grâce aux cartes de vote. Tous les participants sont invités au dîner ici au Hotel/Restaurant Sonne. 88 participants ayant droit de vote et quatre invités sont présents. La majorité absolue est de 45 voix.

3. Election des scrutateurs

Les scrutateurs proposés sont Beat Zaugg, Lorenz Maurer, Urs Weiss, Sandra Heuberger, et Marcel Varga.

Décision : Les scrutateurs proposés sont élus à l'unanimité.

4. Procès-verbaux de la conférence de présidents et préposés du 11 mars 2018 à Nottwil et de la CPP exceptionnelle du 06 octobre 2018 à Reiden.

Le procès-verbal de la CPP ordinaire de 2018 a été publié dans « l'éleveur de petits animaux » (Nr. 15 du 12 avril 2018 et la version française dans le Nr. 16 du 19 avril 2018). Le président remercie M. Wenger pour la rédaction et J. Rey-Bellet pour la traduction.

Décision : Aucune objection et aucun ajout n'a été faite en l'espace de 30 jours après la publication. Le procès-verbal est donc approuvé.

Le procès-verbal de la CPP exceptionnelle a été publié dans « l'éleveur de petits animaux » (Nr. 43 du 25 octobre 2018 et la version française dans le Nr. 46 du 15 novembre 2018). Le président remercie M. Wenger pour la rédaction et Aisha Hamann pour la traduction.

Décision : Il n'y a pas eu d'oppositions et d'ajouts. Le procès-verbal est approuvé.

5. La commission technique informe

Le président S. Röthlisberger informe sur l'association suisse des experts cunicoles SKEV, commission technique et la saison d'expositions 2018/19. Peter Rösch (après 23 ans) et Heinz Zürcher (après 41 ans) ont démissionnés de leur fonction d'expert. Actuellement il y a 45 experts actives. La réunion internationale d'experts cunicoles a eu lieu du 23 au 25 mars 2018 à Oksbøl/DK. Klaus Blättler, Markus Durrer, Urban Hamann et Stefan Röthlisberger ont participé. Le cours de répétition a eu lieu en automne 2018 du 13 au 14 octobre à Schwägalp. Les races Lapins barbus, Martre et Bélier Français ont été traitées. En outre

l'ancien arbitre de football Bruno Grossen a présenté un très bon exposé sur la consolidation d'équipes.

Préjugements – De 17'465 lapins 171 lapins ont été jugés avec 96.5 points et plus. 716 lapins ont été disqualifiés lors de préjugements.

Généralités sur les jugements – le travail par expert devrait être de 60 à 75 animaux. Le nombre ne devrait pas excéder 80 animaux. L'annulation d'un expert peut uniquement être fait si le nombre d'animaux est de moins de 60 animaux par expert. Le jugement ne devrait pas commencer avant 08h30 à cause des conditions de lumière.

Offre de cours – les cours proposés par Lapins de race Suisse sont : cours de détenteur (1/2 jours), cours d'éleveur (1 jour), cours de préposés (5 jours/ avant 7 jours), et formation d'expert (3 ans).

Formation d'experts 2018–2021 – Stephan Iten a interrompu la formation avant la saison d'expositions. Flavien Beuchat, Lars Bösch, Bruno Ferreira, Peter Messerli et Martin Urech ont bien réussi la première saison de jugements en tant que scholars.

Experts préposés – La demande peut être envoyée directement par mail au président de la SKEV. Pas plus de 6 à 9 experts par expert préposé.

Les dates prévues pour les discussions de bêtes doivent être fixées assez tôt avec les experts préposés. Les demandes pour les expositions futures peuvent déjà être posées.

Jugements standard EE – Des jugements selon le standard EE ont eu lieu à 15 préjugements et 12 expositions.

6. Election de la commission technique

À la CPP 2018 il a été oublié d'élire les membres de la commission technique. Le président de la commission technique est élu par l'association des experts (SKEV). Pour être de nouveau dans le rythme les membres de la commission technique Patrik Aebischer, Klaus Blättler, Urban Hamann et Mirko Solari sont élus pour une période de trois ans. Tous les membres proposés restent les mêmes. P. Iseli propose de les élire en une fois.

Décision : les quatre membres de la commission technique sont élus à l'unanimité.

7. Assemblée des délégués du 15 juin 2019 à Belp

L'ordre du jour suivant sera traité à l'AD du 15 juin :

1. Salutations et constat des présences
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 09 juin 2018 à Yverdon-les-Bains
4. Affaires annuelles
 - a. Approbation du rapport annuel du président
 - b. Présentation des comptes annuels 2018
 - c. Approbation du rapport de l'organe de révision
 - d. Approbation des comptes annuels 2018
 - e. Détermination de la cotisation annuelle 2020
 - f. Crédits complémentaires du budget 2019
 - g. Approbation budget 2020
 - h. Election de l'organe de révision
5. Propositions
 - 5.1 Liquidation du fonds (proposition du comité)
 - 5.2 Règlement subventions et indemnités (proposition du comité)
 - 5.3 Proposition Couture sur peaux Suisse
6. Affaires de l'AD de Petits animaux Suisse der DV
7. Hommages
8. Communications
9. Divers

Finances – M. Durrer informe à propos des comptes annuels 2018, du budget 2020 et des crédits complémentaires du budget 2019.

Le comité propose d'augmenter la cotisation annuelle de 40 centimes à 2.00 Fr.

Propositions

Liquidation du fonds – Le fonds spécial et le fonds de propagande seront transformés en fonds propres. Cette proposition sera traitée d'avantage à l'assemblée des délégués à Belp.
Vote consultatif : Les participants de la CPP acceptent cette proposition à l'unanimité.

Proposition Couture sur peaux Suisse – Ils posent la demande à l'AD que Lapins de race Suisse continue de payer les 100% de leurs cours. Patricia Kelch, présidente de Couture sur peaux Suisse lit son raisonnement aux participants de la CPP. Couture sur peaux Suisse compte 611 membres. Elle compare avec les membres de Oiseaux d'agrément Suisse (526), Fédération cantonale de Thurgovie (728) et avec le plus grand club de Lapins de race Suisse : Lapins Chinchilla et Rex Suisse (404). Couture sur Peaux Suisse serait aussi présent dans la Tierwelt. Ils participent cette année à Kreativa et à la LUGA. Les groupes de couture sont actives. 20 cours ont eu lieu en 2018. Plus de 150 personnes ont participé à ces 20 cours et plus de 500 peaux ont été traitées. Les cours sont ce qu'il y a de plus important pour Couture sur peaux Suisse. La présence lors des expositions est importante aussi, afin d'ouvrir les portes aux membres jeunes intéressés. Malheureusement pas tous les groupes de couture sur peaux sont capables de gérer les coûts de cours. Le nombre de cours diminuerait ce qui aurait des conséquences fatales. Si les clubs insistent sur leur 18% de remboursement Tierwelt, Couture sur peaux Suisse ne comprend pas pourquoi leurs cours ne devraient plus être payés. Couture sur peaux Suisse est active et ils posent la demande que leurs cours continuent d'être financés à 100%.

L'analyse de Couture sur peaux Suisse concernant les coûts de cours est présentée par P. Iseli. Couture sur peaux Suisse a déposé leur budget 2019 au mois de décembre 2018. La comparaison des cours de Couture sur peaux Suisse avec environ 600 membres et de Lapins de race Suisse avec environ 9'000 membres est montrée. Pour un membre de Couture sur peaux Suisse les coûts de cours par an sont d'environ 89.00 Fr. Pour un membre de Lapins de race Suisse de 6.00 Fr. Ce sont les participants de cette conférence qui doivent décider de soit soutenir l'avis du comité qui serait une transition modérée à l'autonomie de Couture sur peaux Suisse, soit de continuer de financer de manière généreuse. Les participants de la CPP peuvent maintenant voter de manière consultative sur la demande de Couture sur peaux Suisse.

Vote consultatif : La proposition de Couture sur peaux Suisse sur le financement à 100% est rejetée par une grande majorité des participants de la CPP.

Règlement subventions et indemnités – Au point 3.3 Marcel Müller président de la section lapins de Petits animaux Berne – Jura demande de financer le cours de détenteur et le cours d'éleveur.

Vote consultatif : Les participants de la CPP acceptent cette proposition avec une voix contre.

En outre Anja Marquardt, présidente des monitrices de cours de Couture sur peaux Suisse veut se prononcer. Elle est scandalisée que aucune économisation est faite dans la paye du comité. P. Iseli répond que l'actuaire a beaucoup plus de travail avec le comité de 4 personnes. L'expédition pour CPP et AD sera imprimée, emballée et envoyé par elle-même. Avant tout était fait par zt Medien et payé par Lapins de race Suisse.

Le représentant du club Feu Suisse, Alfred Kümin, conteste que tous les membres du comité reçoivent un forfait annuel pour les travaux de bureau. Ce forfait n'a jamais fait partie de la rémunération annuelle générale. Mais puisque maintenant tout est présenté de manière transparente la rémunération des travaux de bureau est également listée. P. Iseli suggère que l'on a déjà économisée à l'égard de beaucoup de choses.

Au point 11 : Le président de la section lapins de la fédération cantonale de Bâle trouve que les subventions devraient être réduites. Il propose que les clubs reçoivent plus que 15% de remboursement Tierwelt

Décision : La proposition de von Gerry Hürlimann est rejetée par la majorité des participants de la CPP (34 Oui et 43 Non).

Anja Marquardt voudrait que le règlement entre en vigueur seulement le 01.01.2020 et non le 01.07.2019. Les cours de Couture sur peaux Suisse sont déjà notés et il n'est pas possible qu'uniquement ceux qui réalisent leurs cours dans la première moitié de 2019 seront financés. P. Iseli est sûre qu'il est possible de trouver une solution spéciale pour la deu-

xième moitié de 2019. Chez lapins de race Suisse, tous les règlements entrent toujours en vigueur au milieu de l'année. Certains points seront encore clarifiés avec Couture sur peaux Suisse avant l'AD.

Marcel Müller, fédération cantonale Petits animaux Berne-Jura donne un petit encouragement à tous les participants pour l'AD à Belp. Le règlement de subventions et indemnités est ici présenté avec un nombre d'économies. Il est certain qu'il y a des points qui ne conviennent pas à tout le monde, mais pensez que si ce règlement est refusé on n'a pas économisé un seul centime. Il espère que tous les participants notent ceci pour l'assemblée des délégués 2019.

AD Petits animaux Suisse

P. Iseli informe, que la proposition du nouveau règlement de juridiction est votée à l'AD de petits animaux Suisse. En outre il y a l'élection des membres du comité de Petits animaux Suisse. Le président veut inviter déjà aujourd'hui toutes les personnes présentes à l'AD de Lapins de race Suisse du 15.06.2019 et l'AD de Petits animaux Suisse du 16.06.2019. Il remarque que ce serait la dernière assemblée des délégués sur deux jours.

8. Orientation sur les demandes d'admission

La demande pour les procédures d'admission du Japonais noir/blanc a été posé en février 2018. Ils ont 8 unités d'élevages et en 2018 il y a eu 53 nichées avec 305 jeunes.

Markus Pfiffner informe que le club de Japonais Suisse a l'objectif de garder les éleveurs existants et de convaincre d'autres éleveurs pour la variété noir/blanc.

Toutes les conditions sont satisfaites par le club et les procédures d'admission peuvent commencer pendant la prochaine saison d'expositions 2019/20.

Il y a deux demandes d'admission de la part du club suisse de Bélier-nain pour les variétés chinchilla et jarres blanches. Une autre demande a été posé en février 2019 de la part du club d'éleveurs de lapins renard suisse pour les lapins tête de lion couleur Rhön. Les deux clubs doivent d'abord communiquer leur détection d'élevage avec le nombre de nichées et de jeunes jusqu'à la fin du mois d'août à la commission technique et les unités d'élevages seront vérifiées. Personnellement S. Röthlisberger n'est pas si heureux que ça qu'il y toujours de nouvelles demandes qui sont posés. Mais si les conditions sont satisfaites, personne ne peut être contre l'admission. Si toutes les conditions sont satisfaites l'admission peut commencer dans un an.

9. Admission définitive au standard 15

S. Röthlisberger informe que les lapins barbus ont maintenant terminé les procédures d'admission qui ont durées 5 ans. Les lapins barbus se sont extrêmement améliorés pendant ces 5 ans. La commission technique propose de les intégrer dans le standard 15.

Michel Gruaz présente les lapins barbus à l'aide de quelques photos. Il s'agit d'une race particulière avec 2 longueurs de poils différentes.

P. Iseli demande la CPP qui est pour l'admission définitive des lapins barbus au standard 15.

Décision : Les lapins barbus sont acceptés à l'unanimité dans le standard 15 à la CPP 2019.

10. Statistiques animales

Les préjugements sont légèrement régressifs. 17'465 animaux ont été préjugés. Il y a eu 460 jugements dans le cadre d'expositions. 105 cours ont été donnés par les experts. Tous les experts ensemble ont exposé 212 fois, ce qui ravit S. Röthlisberger.

11. Santé animale/protection animale

Entérocrites (paralyse intestinale) – Cette maladie est connue depuis longtemps. S. Röthlisberger propose aux éleveurs d'élever uniquement avec des animaux résultant d'élevages résistantes.

Virus Rota – Les virus rota sont fortement répandus partout sur la planète. Ils se développent surtout pendant la saison froide. On parle du virus d'exposition. Ce virus est très contagieux et attaque l'estomac et les intestins. Très souvent les animaux qui sont restés à la maison sont aussi atteints.

VHD V2 – Le vaccin FILAVAC VHD K C+V n'a pas d'effets secondaires connus. Grâce à l'obligation de vaccin, très peu d'animaux ont péri. Le prix est toujours un thème mais les lapins de race Suisse ne peuvent pas dicter aux vétérinaires combien le vaccin doit coûter. L'éleveur devrait demander un devis au vétérinaire, avant de faire vacciner ses lapins. En 2018 26 cas de VHD ont été enregistrés à l'OSAV. Dont au moins un éleveur. Il avait des animaux vaccinés des animaux non-vaccinés. Les animaux vaccinés n'ont pas été atteints seul les non-vaccinés ont péri. Cette année il y a déjà eu trois cas (Zurich, Argovie, Berne). Jusqu'à l'AD le comité va décider si le vaccin reste obligatoire ou pas. Pour la sécurité des animaux et des expositions le vaccin reste probablement obligatoire.

Détention exemplaire – À l'assemblée des délégués dernier la détention exemplaire a été votée. Les délégués voulaient un conseil à la protection animal et en plus la détention exemplaire, qui va plus loin que les conditions minimales est proposée. Toutes les lois pour la détention exemplaire sont publiées sur le site internet de Petits animaux Suisse. Pour le conseil à la protection animale chaque membre peut s'inscrire auprès du secrétariat.

Infos Petits animaux Suisse

Markus Vogel, président de Petits animaux Suisse cite la déclaration : Pour finir tout reste inchangé. Ceci était le résultat de l'AD exceptionnelle du 26 janvier 2019. Mais est-ce que tout reste vraiment inchangé ? Non, dit-il, dans notre vie il y a toujours des changements. Nous-mêmes, quand on devient plus vieux on se développe. Il est aussi très important que nous réfléchissons au sujet de notre hobby. Apporter de nouvelles idées et adapter les formes de détention. Si nous ne dirigeons pas nous-même, nous serons dirigés par quelqu'un d'autre. Nous devons avoir le courage de réadapter les décisions prises aujourd'hui d'ici deux ou trois ans. Pour les élections du 16 juin 2019 5 nouveaux membres de comité sont recherchés. C'est aux membres de petits animaux Suisse de trouver des personnes appropriées, qui guideront l'association vers un futur prospère. Il remercie tout le monde pour l'engagement chaque jour pour l'élevage de petits animaux et remercie le comité pour le travail de gestion exigeant. Il remercie cordialement P. Iseli. P. Iseli est un président factuel avec une opinion claire. À part l'ambition factuelle il est aussi un collègue agréable et sociable. Markus Vogel souhaite ses meilleurs vœux pour le futur de tout le monde et le plus important, une bonne santé.

12. Communications des ressorts du comité

Communication du président

Revue exposition EE à Herning – 156 lapins ont été exposés de la Suisse. L'équipe de transport les a amenés le plus vite possible à Herning, s'est occupé des animaux et les a ramenés sains et saufs aux éleveurs. P. Iseli félicite tous les vainqueurs suisses. Il remercie les exposants qui ont fait l'effort d'exposer leurs animaux et qui ont représenté la Suisse à l'exposition EE. Il remercie aussi en particulier l'équipe de transport qui se sont engagés avec ferveur pour le bien-être de nos animaux.

Statistique des boxes – Toutes les sections avec location de boxe ont été contactées. Dans le prochain annuaire paraîtra une liste actuelle des boxes d'exposition.

Perspective sur l'exposition de lapins mâles à Thun 5 – 7 février 2021 – Le comité d'organisation de la prochaine exposition suisse des lapins mâles à Thun a été créé. Le club suisse de lapins argentés réalisera cette exposition. On s'attend à 3'000 lapins mâles.

Organiser des expositions – Nous voulons encore avoir des expositions dans l'avenir. Il devient de plus en plus difficile d'organiser des expositions. Beaucoup de sociétés n'ont pas assez d'auxiliaires. Il y a certainement des sociétés amis qui sont prêtes à travailler ensemble. Mais aussi les exposants doivent être prêts à assumer les coûts. Pour un prix de location de la halle d'exposition normal, les coûts de revient sont environ de 13.00 Fr. par animal.

Publicité – Nous avons toujours la possibilité de faire de la publicité pour l'élevage de lapins. Un bon moyen de publicité est le projet de détention de lapins en collaboration avec des écoles. Les enfants racontent les expériences à la maison ce qui est optimale s'il y a bientôt une exposition de jeunes sujets. Les parents visiteront plus volontiers l'exposition de jeunes sujets avec leurs enfants.

Expositions – P. Iseli a visité beaucoup d'expositions pendant la saison d'expositions passée. Mise à part quelques exceptions tout état au mieux. Il dit : quand on arrive à présenter notre hobby aux visiteurs de manière attractive on aura atteint un objectif important. P. Iseli remercie tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ces belles exceptions.

Traitement mutuel – Le rapport annuel du président à l'attention de la 104^e assemblée générale FEU SUISSE du 03 février 2019 à Brig rend P. Iseli soucieux. Il lit quelques extraits du rapport annuel aux participants de la CPP. P. Iseli est de l'avis que ce n'est pas le comportement mutuel juste. Encore pire le fait que les délégués ont applaudi après ce rapport. P. Iseli a déposé une plainte auprès du tribunal de l'association.

13. Suggestions et souhaits

P. Iseli informe les participants que maintenant est le moment de s'exprimer au sujet de thèmes actuels afin d'amener l'élevage de lapins plus loin ensemble. Koni Eisenhut remarque que notre comité a une rémunération forfaitaire et une paye pour les séances. Pour les participants de la CPP ça suffit bientôt plus que pour un repas et à la réunion suisse de jeunes éleveurs plus que pour un déjeuner-snack. Où est la justice ? Ou est-ce qu'on a un système de deux classes. Toni Müller remarque qu'il fait déjà partie de l'association depuis quelques années. Il est effrayé surtout par l'obstination. Il faut juste un peu de respect et d'acceptation. Tous les deux mots on parle d'argent mais finalement les lapins devraient être au cœur de nos conversations. Il demande de la décence et du respect afin de retrouver le plaisir de l'élevage de lapins.

14. Divers

P. Iseli demande s'il y a des objections concernant la CPP 2019 ou la direction de cette assemblée. Puisqu'il n'y a pas d'intervention le président remercie les collègues du comité pour la préparation et la réalisation de la CPP d'aujourd'hui. Un merci cordial aussi à Aisha Hamann pour la traduction simultanée. Il remercie tous les participants pour les discussions et la participation à la conférence. Il souhaite un bon appétit à tous les participants et ensuite un bon retour à la maison.

Le président P. Iseli ferme la conférence de présidents et préposés 2019 à 12.00 heures avec un dernier souhait : Organiser des expositions de petits animaux attractives et innovatives. C'est la base de notre hobby. Sans expositions notre hobby, l'élevage de lapins de race, n'a plus de valeur.

Peter Iseli, le président
Monika Wenger, la secrétaire
Aisha Hamann, la traductrice